



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2439>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-2439

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-91173

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie d'Aix-en-Provence

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21130001700012

**Ville :** Aix-en-Provence

**Code postal :** 13100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** ACCORD-CADRE DE CONCEPTION DE SCENOGRAPHIE ET GRAPHISME D'EXPOSITION

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92521100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le contrat prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction

**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre : 50% Prise en compte de la notion de développement durable : 10% Prix : 40%

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 31/12/24 Marché n° : 24237 Panoramas, 31 Rue Joseph Vernet, 84000 Avignon Montant Ht : 300 000,00 Euros Renseignements complémentaires : Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit avec la Direction de la Commande Publique de la Ville Aix-en-Provence. L'accord cadre a été signé le 26 décembre 2024. Il a été conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification (le 31/12/2024) et pourra être reconduit 2 fois 1 an, soit pour une durée maximale, toutes périodes confondues, de 3 ans

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025